Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le 29/04/2026
ID : 057-215705336-20260427-2026401-DE

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/04/2026

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 12

Nombre de suffrages : 15

Date de convocation
16/04/2026

Date d'affichage

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :
../../....

et publication du :
../../....

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. CHLOUP Roland.

Etaient présents :
Mme ARNOULD Roxane, Mme CHAPPUT Laetitia, M. CHLOUP Roland, M. CRESCIMBENI Alain, M. CRIDELICH Mathieu, M. DOMBRET Christian, M. LAURENT Jean Baptiste, M. LHENRY Gérald, M. MATTIONI Dino, Mme MOTEL Christelle, Mme POIROT Estelle, M. ZABRESCAK Lionel

Procuration(s) :
Mme GILBERT Stéphanie donne pouvoir à M. ZABRESCAK Lionel, Mme JEOFFRET Marina donne pouvoir à Mme CHAPPUT Laetitia, Mme MUSQ-BRIYS Marie Odile donne pouvoir à Mme POIROT Estelle

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :
Mme GILBERT Stéphanie, Mme JEOFFRET Marina, Mme MUSQ-BRIYS Marie Odile

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. MATTIONI Dino

Numéro interne de l'acte : 2026/401
Objet : Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 30 mars 2026.

- Aucune observation n'ayant été formulée,

Le Conseil Municipal,

- Approuve le compte-rendu de la séance du 30 mars 2026.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à PANGE
Le Maire,

Le Secrétaire de séance,

MAIRIE DE PANGE (Moselle)

Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le 29/04/2026
ID : 057-215705336-20260427-2026402-DE

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/04/2026

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 12

Nombre de suffrages : 15

Date de convocation
16/04/2026

Date d'affichage

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :
../../....

et publication du :
../../....

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. CHLOUP Roland.

Etaient présents :
Mme ARNOULD Roxane, Mme CHAPPUT Laetitia, M. CHLOUP Roland, M. CRESCIMBENI Alain, M. CRIDELICH Mathieu, M. DOMBRET Christian, M. LAURENT Jean Baptiste, M. LHENRY Gérald, M. MATTIONI Dino, Mme MOTEL Christelle, Mme POIROT Estelle, M. ZABRESCAK Lionel

Procuration(s) :
Mme GILBERT Stéphanie donne pouvoir à M. ZABRESCAK Lionel, Mme JEOFFRET Marina donne pouvoir à Mme CHAPPUT Laetitia, Mme MUSQ-BRIYS Marie Odile donne pouvoir à Mme POIROT Estelle

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :
Mme GILBERT Stéphanie, Mme JEOFFRET Marina, Mme MUSQ-BRIYS Marie Odile

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. MATTIONI Dino

Numéro interne de l'acte : 2026/402
Objet : Vote des taxes 2026.

- Vu le Code Général des Impôts et notamment les articles 1379, 1470 et suivants ainsi que l'article 136b relatifs aux impôts et au vote des taux d'imposition;
- Vu la proposition de la commission des finances;
- Vu l'état de notitication des taux d'imposition des taxes pour l'année 2026;

Le Maire entendu,
Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré

DECIDE

- de fixer les taux d'imposition pour l'année 2026 comme suit :

* taxe sur le foncier bâti :	25,85 %
* taxe sur le foncier non bâti :	49,14 %
* taxe d'habitation :	20,06 %

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à PANGE
Le Maire,

Le Secrétaire de séance,

MAIRIE DE PANGE (Moselle)

Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le 29/04/2026
ID : 057-215705336-20260427-2026402-DE

Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le 29/04/2026
ID : 057-215705336-20260427-2026403-DE

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/04/2026

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 12

Nombre de suffrages : 15

Date de convocation
16/04/2026

Date d'affichage

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :
../../....

et publication du :
../../....

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. CHLOUP Roland.

Etaient présents :
Mme ARNOULD Roxane, Mme CHAPPUT Laetitia, M. CHLOUP Roland, M. CRESCIMBENI Alain, M. CRIDELICH Mathieu, M. DOMBRET Christian, M. LAURENT Jean Baptiste, M. LHENRY Gérald, M. MATTIONI Dino, Mme MOTEL Christelle, Mme POIROT Estelle, M. ZABRESCAK Lionel

Procuration(s) :
Mme GILBERT Stéphanie donne pouvoir à M. ZABRESCAK Lionel, Mme JEOFFRET Marina donne pouvoir à Mme CHAPPUT Laetitia, Mme MUSQ-BRIYS Marie Odile donne pouvoir à Mme POIROT Estelle

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :
Mme GILBERT Stéphanie, Mme JEOFFRET Marina, Mme MUSQ-BRIYS Marie Odile

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. MATTIONI Dino

Numéro interne de l'acte : 2026/403
Objet : Budget Primitif 2026.

- Vu la proposition de la commission communale des finances;
- Vu la présentation du Budget Primitif 2026;

Le Maire entendu,
Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré

DECIDE

- Approuve le Budget Primitif 2026 qui s'établit comme suit :

Section de fonctionnement :

Dépenses :	1 180 053,50
Recettes :	1 180 053,50

Section d'investissement :

Dépenses :	1 555 351,76
Recettes :	1 555 351,76

Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le 29/04/2026
ID : 057-215705336-20260427-2026403-DE

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à PANGE
Le Maire,

Le Secrétaire de séance,

MAIRIE DE PANGE (Moselle)

Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le 29/04/2026
ID : 057-215705336-20260427-2026404-DE

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/04/2026

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 12

Nombre de suffrages : 15

Date de convocation
16/04/2026

Date d'affichage

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :
../../....

et publication du :
../../....

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. CHLOUP Roland.

Etaient présents :
Mme ARNOULD Roxane, Mme CHAPPUT Laetitia, M. CHLOUP Roland, M. CRESCIMBENI Alain, M. CRIDELICH Mathieu, M. DOMBRET Christian, M. LAURENT Jean Baptiste, M. LHENRY Gérald, M. MATTIONI Dino, Mme MOTEL Christelle, Mme POIROT Estelle, M. ZABRESCAK Lionel

Procuration(s) :
Mme GILBERT Stéphanie donne pouvoir à M. ZABRESCAK Lionel, Mme JEOFFRET Marina donne pouvoir à Mme CHAPPUT Laetitia, Mme MUSQ-BRIYS Marie Odile donne pouvoir à Mme POIROT Estelle

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :
Mme GILBERT Stéphanie, Mme JEOFFRET Marina, Mme MUSQ-BRIYS Marie Odile

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. MATTIONI Dino

Numéro interne de l'acte : 2026/404
Objet : Fongibilité des crédits.

- Vu l'approbation du Budget Primitif 2026;

Le Maire entendu,
Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré

DECIDE

- Autorise le Maire à procéder à compter de ce jour à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections (fongibilité des crédits).

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à PANGE
Le Maire,

Le Secrétaire de séance,

MAIRIE DE PANGE (Moselle)

Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le 29/04/2026
ID : 057-215705336-20260427-2026405-DE

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/04/2026

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 12

Nombre de suffrages : 15

Date de convocation
16/04/2026

Date d'affichage

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :
../../....

et publication du :
../../....

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. CHLOUP Roland.

Etaient présents :
Mme ARNOULD Roxane, Mme CHAPPUT Laetitia, M. CHLOUP Roland, M. CRESCIMBENI Alain, M. CRIDELICH Mathieu, M. DOMBRET Christian, M. LAURENT Jean Baptiste, M. LHENRY Gérald, M. MATTIONI Dino, Mme MOTEL Christelle, Mme POIROT Estelle, M. ZABRESCAK Lionel

Procuration(s) :
Mme GILBERT Stéphanie donne pouvoir à M. ZABRESCAK Lionel, Mme JEOFFRET Marina donne pouvoir à Mme CHAPPUT Laetitia, Mme MUSQ-BRIYS Marie Odile donne pouvoir à Mme POIROT Estelle

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :
Mme GILBERT Stéphanie, Mme JEOFFRET Marina, Mme MUSQ-BRIYS Marie Odile

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. MATTIONI Dino

Numéro interne de l'acte : 2026/405
Objet : Commission des Impôts Directs.

- Vu le Code Général des Impôts et notamment l'article 1650 prévoyant la création d'une Commission Communale des Impôts Directs (CCID) dans chaque commune;
- Considérant qu'il y a lieu de renouveller la Commission Communale des Impôts Directs suite aux dernières élections municipales;
- Considérant que cette commission est composée du Maire ou l'adjoint délégué et de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants;
- Considérant que les commissaires titulaires et suppléants sont désignés par le Directeur Départemental des Finances Publiques sur une liste de contribuables en nombre double dressée par le Conseil Municipal;
- Considérant qu'il y a lieu de dresser cette liste de 24 contribuables;
- Considérant les conditions pour être désigné commissaire :

* être âgé de 18 ans au moins
* être de nationalité française ou ressortissant d'un état membre de l'union européenne
* jouir de ses droits civils
* être inscrit aux rôles des impositions directes locales dans la commune (taxe foncière, taxe d'habitation sur les résidences secondaires ou cotisation foncière des entreprises)
* être familiarisé avec les circonstances locales
* posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission

Le Maire entendu,
Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré

DECIDE

- propose la liste des contribuables suivants :

Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le 29/04/2026
ID : 057-215705336-20260427-2026405-DE

* Madame ARNOULD Roxane
* Monsieur MATTIONI Dino
* Monsieur LAURENT Jean-Baptiste
* Madame GILBERT Stéphanie
* Madame MOTEL Christelle
* Monsieur DOMBRET Christian
* Monsieur LHENRY Gérald
* Madame POIROT Estelle
* Madame MUSQ-BRIYS Marie-Odile
* Monsieur CRESCIMBENI Alain
* Monsieur ZABRESCAK Lionel
* Madame JEOFFRET Marina
* Madame CHAPPUT Laetitia
* Monsieur CRIDELICH Mathieu
* Madame GERARD Violette
* Monsieur COLIN Paul
* Monsieur COLIN Jean-Yves
* Monsieur GERARD Michel
* Monsieur MEYER Michel
* Monsieur GRANDJEAN Jean-Paul
* Monsieur MARCOT Alain
* Madame NASSOY-SCHNEIDER Isabelle
* Monsieur GAUTIER Jean-Marie
* Monsieur LADAIQUE Christian

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à PANGE
Le Maire,

Le Secrétaire de séance,

MAIRIE DE PANGE (Moselle)

Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le 29/04/2026
ID : 057-215705336-20260427-2026406-DE

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/04/2026

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 12

Nombre de suffrages : 15

Date de convocation
16/04/2026

Date d'affichage

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :
../../....

et publication du :
../../....

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. CHLOUP Roland.

Etaient présents :
Mme ARNOULD Roxane, Mme CHAPPUT Laetitia, M. CHLOUP Roland, M. CRESCIMBENI Alain, M. CRIDELICH Mathieu, M. DOMBRET Christian, M. LAURENT Jean Baptiste, M. LHENRY Gérald, M. MATTIONI Dino, Mme MOTEL Christelle, Mme POIROT Estelle, M. ZABRESCAK Lionel

Procuration(s) :
Mme GILBERT Stéphanie donne pouvoir à M. ZABRESCAK Lionel, Mme JEOFFRET Marina donne pouvoir à Mme CHAPPUT Laetitia, Mme MUSQ-BRIYS Marie Odile donne pouvoir à Mme POIROT Estelle

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :
Mme GILBERT Stéphanie, Mme JEOFFRET Marina, Mme MUSQ-BRIYS Marie Odile

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. MATTIONI Dino

Numéro interne de l'acte : 2026/406
Objet : Désignation des membres dans les commissions de la CCHCPP.

- Considérant la création par la CCHCPP de différentes commissions de travail;
- Considérant que ces commissions sont ouvertes aux conseillers municipaux et qu'il convient donc de désigner les membres qui vont faire partie de ces commissions;
- Considérant qu'il y a lieu de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant dans la Commission Locale d'Evaluation des Charges Tranférées (CLECT);

Le Maire entendu,
Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

DECIDE

- de nommer les membres suivants dans les commissions de travail de la CCHCPP

* *Commission finances et ressources* (travail sur la préparation budgétaire, les décisions modificatives, la fiscalité, les projets ressources humaines concernant le fonctionnement de la CCHCPP) :
. **Mr Christian DOMBRET**

* *Commission mutualisation et services aux communes* (cette commission pourra proposer des actions liées aux services pouvant être mutualisés pour nos 28 communes) :
. **Mr Alain CRESCIMBENI**

* *Commission environnement - trame verte et bleue - transitions* (cette commission est chargée de suivre et de donner un avis et des orientations sur les projets environnementaux de la CCHCPP : trame verte et bleue, projets en lien avec l'agriculture comme les PSE, études des dossiers de subvention à la transition

Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le 29/04/2026
ID : 057-215705336-20260427-2026406-DE

énergétique des particuliers, mise en oeuvre du Plan climat...) :
. **Mme Estelle POIROT**

* *Commission GEMAPI* (cette commission travaillera pour préparer l'application du programme de gestion des eaux et protection du milieu aquatique sur le bassin versant du ruisseau de Vallières, compétence en propre de la CCHCPP. Elle suivra également l'activité des 3 syndicats et EPAGE qui ont la compétence sur notre territoire.) :
. **Mr Lionel ZABRESCAK**

* *Commission développement économique, numérique et attractivité* (elle travaillera sur les politiques de développement des zones d'activité, de promotion du territoire, de soutien aux entreprises locales, de développement numérique et de ses usages):
. **Mr Mathieu CRIDELICH**

* *Commission aménagement du territoire: urbanisme, habitat, mobilités* (elle traitera la mise en oeuvre du plan de mobilité (covoiturage, transport d'utilité sociale) et du schéma directeur cyclable (voies vertes et pistes cyclables, services vélo...), du suivi de l'activité du service instructeur de l'urbanisme et éventuellement des documents d'urbanisme si la CCHCPP prend la compétence au 01.07.2027 sauf opposition des communes) :
. **Mr Gérald LHENRY**

* *Commission communication* (elle travaillera à la définition de la stratégie de communication et à sa mise en oeuvre : outils numériques (site internet, panneau pocket, réseaux sociaux), magazine de la CCHCPP, communication interne, projets de valorisation de l'action de la CCHCPP auprès des communes et du grand public... :
. **Mr Jean-Baptiste LAURENT**

* *Commission services à la personne (dont RPE et école de musique), action sociale, vie associative et culturelle* (elle suivra l'actualité et les projets de l'école de musique et du relais petite enfance. Elle donnera son avis sur les subventions aux associations accordées par la CCHCPP. Elle suivra la mise en oeuvre des actions dans le domaine culturel et événementiel. Elle devra travailler à l'application de la convention territoriale globale avec la CAF, programme d'actions sur 5 ans dans le domaine de la petite enfance, du scolaire et du périscolaire.

* *Commission déchets* (elle travaillera sur la gestion globale de la politique déchets : suivi des nouvelles modalités de collecte et facturation, définition d'une politique de prévention, évolutions des déchèteries et des filières de déchets, suivi du compostage, définition de la tarification de la redevance...) :
. **Mme Estelle POIROT**

* *Commission eau et assainissement* (elle travaillera à définir et suivre la politique de travaux de création et rénovation des réseaux et équipements mais aussi sur les grandes orientations de fonctionnement des services et d'évolution éventuelle des tarifications) :
. **Mr Lionel ZABRESCAK**

- de nommer les personnes suivantes comme représentants de la CLECT :

Représentant titulaire : **Mr Christian DOMBRET**

Représentant suppléant : **Mr Gérald LHENRY**

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à PANGE
Le Maire,

Le Secrétaire de séance,

MAIRIE DE PANGE (Moselle)

Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le 29/04/2026
ID : 057-215705336-20260427-2026407-DE

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/04/2026

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 12

Nombre de suffrages : 15

Date de convocation
16/04/2026

Date d'affichage

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :
../../....

et publication du :
../../....

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. CHLOUP Roland.

Etaient présents :
Mme ARNOULD Roxane, Mme CHAPPUT Laetitia, M. CHLOUP Roland, M. CRESCIMBENI Alain, M. CRIDELICH Mathieu, M. DOMBRET Christian, M. LAURENT Jean Baptiste, M. LHENRY Gérald, M. MATTIONI Dino, Mme MOTEL Christelle, Mme POIROT Estelle, M. ZABRESCAK Lionel

Procuration(s) :
Mme GILBERT Stéphanie donne pouvoir à M. ZABRESCAK Lionel, Mme JEOFFRET Marina donne pouvoir à Mme CHAPPUT Laetitia, Mme MUSQ-BRIYS Marie Odile donne pouvoir à Mme POIROT Estelle

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :
Mme GILBERT Stéphanie, Mme JEOFFRET Marina, Mme MUSQ-BRIYS Marie Odile

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. MATTIONI Dino

Numéro interne de l'acte : 2026/407
Objet : Cérémonie du 8 mai 2026.

- L'Union Nationale des Combattants, section de Vigy et environs effectuera un passage d'un convoi de la Mémoire avec des véhicules militaires 39/45 sur la Commune le 08 mai 2026;
- Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention pour participer aux frais de carburant et d'entretien des véhicules;

Le Maire entendu,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré

DECIDE

- d'attribuer une subvention de 400 € à l'Union Nationale des Combattants, section de Vigy et Environs à imputer à l'article 65748 du budget 2026.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à PANGE
Le Maire,

Le Secrétaire de séance,

MAIRIE DE PANGE (Moselle)

Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le 29/04/2026
ID : 057-215705336-20260427-2026407-DE

Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le 29/04/2026
ID : 057-215705336-20260427-2026408-DE

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/04/2026

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 12

Nombre de suffrages : 15

Date de convocation
16/04/2026

Date d'affichage

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :
../../....

et publication du :
../../....

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. CHLOUP Roland.

Etaient présents :
Mme ARNOULD Roxane, Mme CHAPPUT Laetitia, M. CHLOUP Roland, M. CRESCIMBENI Alain, M. CRIDELICH Mathieu, M. DOMBRET Christian, M. LAURENT Jean Baptiste, M. LHENRY Gérald, M. MATTIONI Dino, Mme MOTEL Christelle, Mme POIROT Estelle, M. ZABRESCAK Lionel

Procuration(s) :
Mme GILBERT Stéphanie donne pouvoir à M. ZABRESCAK Lionel, Mme JEOFFRET Marina donne pouvoir à Mme CHAPPUT Laetitia, Mme MUSQ-BRIYS Marie Odile donne pouvoir à Mme POIROT Estelle

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :
Mme GILBERT Stéphanie, Mme JEOFFRET Marina, Mme MUSQ-BRIYS Marie Odile

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. MATTIONI Dino

Numéro interne de l'acte : 2026/408
Objet : Convention fourrière animale.

- Vu les conventions signées en 2023 entre la CCHCPP, la Fourrière de la 2ème Chance et les Communes membres;
- Considérant que ces conventions expirent au 1er avril 2026 et qu'elles ne peuvent pas être reconduites en l'état;
- Vu le projet de convention actualisée proposé par la Fourrière de la 2ème Chance;
- Considérant qu'il y a lieu de se prononcer sur ce projet de convention;

Le Maire entendu,

Le Conseil Municipal,
Après en voir délibéré

DECIDE

-d'adhérer à la convention avec la Fourrière de la 2ème Chance pour une durée de trois ans.

- autorise le Maire à signer cette convention et tout autre document pour sa mise en place.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le 29/04/2026
ID : 057-215705336-20260427-2026408-DE

Ainsi délibéré les
Ont signé au reg
Pour extrait certifié conforme.
Fait à PANGE
Le Maire,

Le Secrétaire de séance,

MAIRIE DE PANGE (Moselle)

Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le 29/04/2026
ID : 057-215705336-20260427-2026409-DE

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/04/2026

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 12

Nombre de suffrages : 15

Date de convocation
16/04/2026

Date d'affichage

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :
../../....

et publication du :
../../....

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. CHLOUP Roland.

Etaient présents :
Mme ARNOULD Roxane, Mme CHAPPUT Laetitia, M. CHLOUP Roland, M. CRESCIMBENI Alain, M. CRIDELICH Mathieu, M. DOMBRET Christian, M. LAURENT Jean Baptiste, M. LHENRY Gérald, M. MATTIONI Dino, Mme MOTEL Christelle, Mme POIROT Estelle, M. ZABRESCAK Lionel

Procuration(s) :
Mme GILBERT Stéphanie donne pouvoir à M. ZABRESCAK Lionel, Mme JEOFFRET Marina donne pouvoir à Mme CHAPPUT Laetitia, Mme MUSQ-BRIYS Marie Odile donne pouvoir à Mme POIROT Estelle

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :
Mme GILBERT Stéphanie, Mme JEOFFRET Marina, Mme MUSQ-BRIYS Marie Odile

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. MATTIONI Dino

Numéro interne de l'acte : 2026/409
Objet : Recrutement d'agents contractuels pour accroissement temporaire d'activité ou accroissement saisonnier d'activité

- Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment l'article L332-23 1° et 2, les collectivités territoriales peuvent recruter des agents contractuels sur des emplois non permanents pour des besoins liés à un accroissement temporaire d'activité et à un accroissement saisonnier d'activité.

Ainsi les collectivités territoriales peuvent effectuer :
- le recrutement direct d'agents contractuels pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour une période de 12 mois maximum pendant une même période de 18 mois consécutifs;
- le recrutement direct d'agents contractuels pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité pour une période de 6 mois pendant une même période de 12 mois consécutifs;

Le Maire entendu,
Le Conseil Municipal
Après en avoir délibéré

DECIDE

- autorise le recrutement dans les conditions prévues par le CGCT d'agents contractuels pour des besoins temporaires liés :
* à un accroissement temporaire d'activité
* à un accroissement saisonnier d'activité

- charge le Maire de :
* constater les besoins liés à un accroissement temporaire d'activité, à un accroissement saisonnier d'activité

Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le 29/04/2026
ID : 057-215705336-20260427-2026409-DE

et au remplacement temporaire des fonctionnaires et des agents contract
* déterminer les niveaux de recrutement et de rémunération des agents c
des fonctions concernées, leur expérience et leur profil,
* procéder aux recrutements

- autorise le Maire à signer les contrats nécessaires et leurs renouvellements dans les limites fixées par les articles L332-23 1° et 2° du CGFP

- précise que ces agents contractuels seront rémunérés selon les dispositions prévues à l'article 20 de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à PANGE
Le Maire,

Le Secrétaire de séance,

MAIRIE DE PANGE (Moselle)

Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le 29/04/2026
ID : 057-215705336-20260427-2026410-DE

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/04/2026

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 12

Nombre de suffrages : 15

Date de convocation
16/04/2026

Date d'affichage

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :
../../....

et publication du :
../../....

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. CHLOUP Roland.

Etalent présents :
Mme ARNOULD Roxane, Mme CHAPPUT Laetitia, M. CHLOUP Roland, M. CRESCIMBENI Alain, M. CRIDELICH Mathieu, M. DOMBRET Christian, M. LAURENT Jean Baptiste, M. LHENRY Gérald, M. MATTIONI Dino, Mme MOTEL Christelle, Mme POIROT Estelle, M. ZABRESCAK Lionel

Procuration(s) :
Mme GILBERT Stéphanie donne pouvoir à M. ZABRESCAK Lionel, Mme JEOFFRET Marina donne pouvoir à Mme CHAPPUT Laetitia, Mme MUSQ-BRIYS Marie Odile donne pouvoir à Mme POIROT Estelle

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :
Mme GILBERT Stéphanie, Mme JEOFFRET Marina, Mme MUSQ-BRIYS Marie Odile

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. MATTIONI Dino

Numéro interne de l'acte : 2026/410
Objet : Recrutement d'agents contractuels pour remplacement

- Vu l'article L332-13 du Code Général de la Fonction Publique,

- Considérant que les besoins du service peuvent justifier l'urgence du remplacement d'agents territoriaux indisponibles,

Le Maire entendu,
Le Conseil Municipal
Après en avoir délibéré

DECIDE

- autorise le Maire, pour la durée de son mandat, à recruter des agents contractuels dans les conditions fixées par l'article L332-13 du CGFP pour remplacer temporairement un fonctionnaire ou un agent contractuel indisponible. Il sera chargé de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats retenus selon la nature des fonctions concernées, leur expérience et leur profil. La rémunération sera limitée à celle de l'agent à remplacer.

- de prévoir à cette fin une enveloppe de crédits au budget.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à PANGE
Le Maire,

Le Secrétaire de séance,

MAIRIE DE PANGE (Moselle)

Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le 29/04/2026
ID : 057-215705336-20260427-2026410-DE